

Séance de Questions et réponses

Présentée aux producteurs membres



Retour sur les séances de Q+R 2025

- Février : Présentation et sommaire des questions et réponses
- Mars : Présentation et sommaire des questions et réponses
- Mai : Présentation et sommaire des questions et réponses
- Juin: Présentation et sommaire des questions et réponses
- Août: Présentation et sommaire des questions et réponses
- Septembre : Présentation et sommaire des questions et réponses
- Novembre : Présentation et sommaire des questions et réponses

Ordre du jour

1

Facturation PFP 2026 et Tarif 2025

2

La vice-présidence Innovation et projets d'infrastructures de ÉEQ (période de questions)

3

Rappels

4

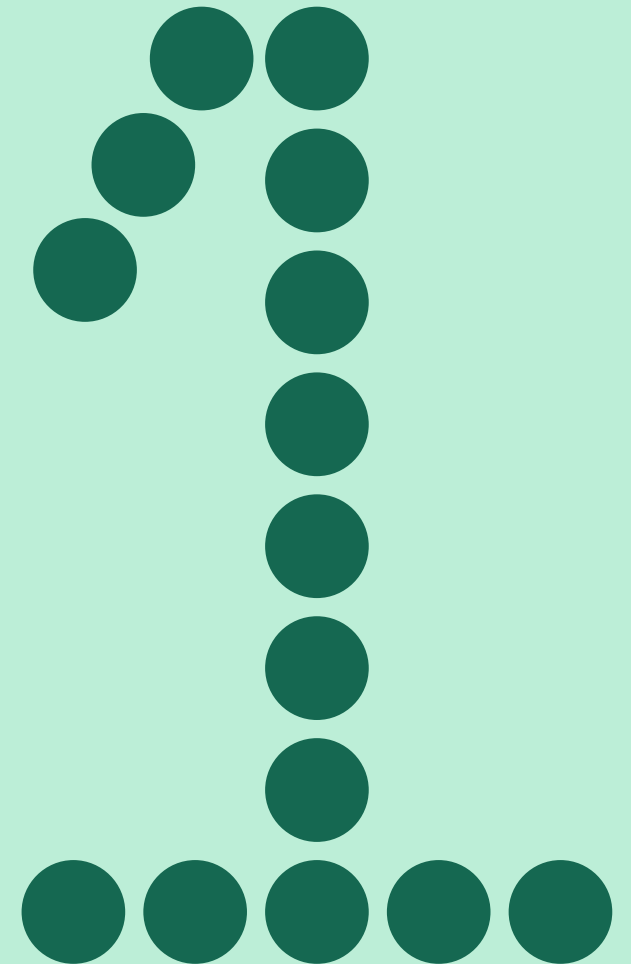
Période de questions

Consignes de fonctionnement de la séance

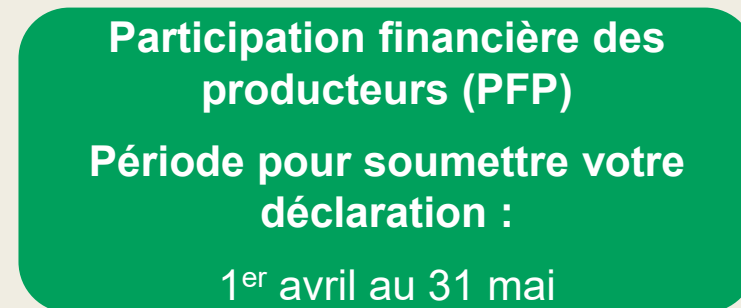
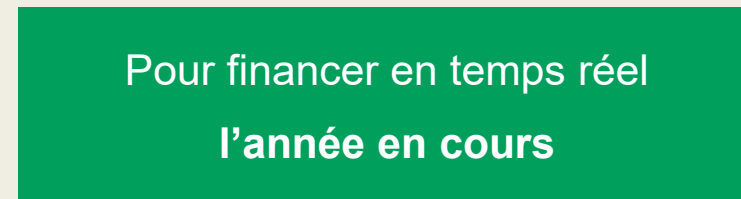
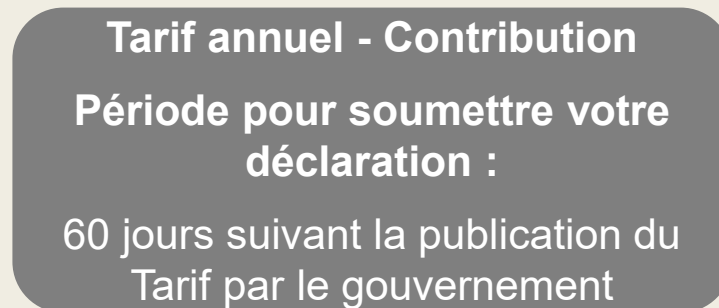
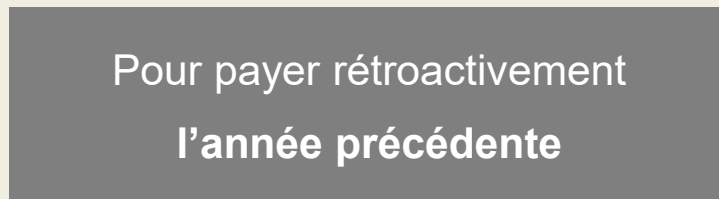
Présentée aux producteurs membres

- Utilisez la section questions/réponses pour poser vos questions ou levez votre main
- **Présentez-vous et nommez votre entreprise**
- **Posez des questions** uniquement (section commentaire est désactivée)
- **Équité** : nous prioriserons la participation du plus grand nombre (questions **courtes et précises**)
- Les interventions trop longues pourraient être écourtées
- Des périodes de questions sont prévues durant la rencontre
- Un sommaire des Q+R et cette présentation seront partagés
- Les **cas individuels** ou montants payés par un producteur **ne sont pas abordés en séance**
- Notre **équipe** est disponible pour discuter de **ces cas en privé** (service@eeq.ca et 1 877 987-1491)
- La période de questions sera enregistrée en audio à des fins internes, pour faciliter le suivi

Facturation PFP 2026 et Tarif 2025



Deux systèmes financés en même temps – pour une dernière année



Financement de la collecte sélective

Régime de compensation
On finance l'année précédente

Responsabilité Élargie des Producteurs (REP)
On finance en temps réel

Coûts 2024 (Tarif 2025)

- Aucune facture émise pour le moment
- Montant disponible dans portail
- Modalités inconnues
- Discussions en cours avec le gouvernement

Coûts 2025 (PFP 2025)

- 4 factures
- Émises décembre 2024
- Payables aux trimestres en 2025
- Dernier versement était le 31 octobre 2025

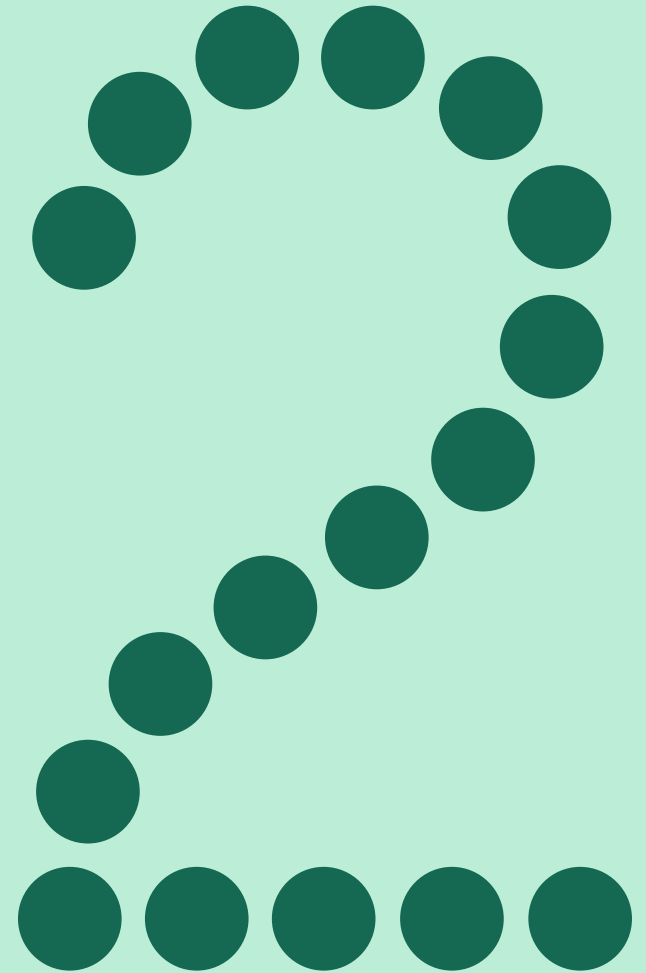
Coûts 2026 (PFP 2026)

- 4 factures
- Émises décembre 2025
- Payables aux trimestres en 2026
 - 1^{er} versement 31 janvier 2026 pour les déclarations détaillées

Coûts 2027 (PFP 2027)

- 4 factures
- Date d'émission non déterminée
- Payables aux trimestres en 2027
 - 1^{er} versement 31 janvier 2027

La vice-présidence Innovation et projets d'infrastructures de ÉEIQ



Axes d'interventions

1

Optimiser les coûts d'opération

2

Maximiser la valorisation de la matière

3

Planifier les besoins en infrastructures

4

Collaborer sur des projets transversaux

Approche stratégique des deux volets de la vice-présidence

1. Innovation

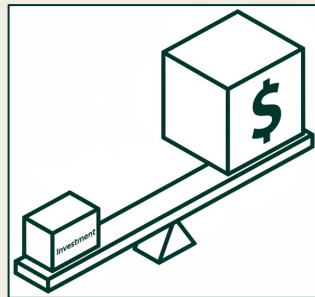
→ Expertise, études, essais pilote, harmonisation entre REP

2. Projets d'infrastructure

→ Gestion de projets pour nouveaux équipements et nouvelles capacités de tri et de recyclage

Approche stratégique

Maximiser les effets de levier (cible de 1:3) pour chaque dollar dépensé en privilégiant les partenariats avec le privé et l'accès aux subventions



X

3

1. Innovation – Exemple d'optimisation: audits de matières

- Besoin : Les **audits manuels** de matières à l'entrée et à la sortie des centres de tri sont nécessaires et constituent la norme mondiale actuelle. Enjeux de coûts et de délais d'obtention de données à optimiser
 - Solution : Un projet en partenariat avec Circular Materials et Recycle BC permet d'évaluer 6 fournisseurs de technologies **d'intelligence artificielle** pour réaliser des audits de matières
 - Objectif 2026 : Tester les meilleures technologies (atelier d'audit et centre de tri)
-
- **KPI : effet de levier X3 (projet 2025)**
 - « **ROI** » positif **pour l'ensemble des producteurs**

2. Projets d'infrastructure – Modèle d'affaires

Fournir des **exigences** comme maître d'œuvre de la collecte sélective modernisée et **choisir** des partenaires qui conçoivent, financent, construisent et opèrent les infrastructures

- **Aucune infrastructure n'appartient à ÉEQ**
- Pour un nouveau centre de tri, ÉEQ n'a **aucun paiement** à faire avant son ouverture
- Les contrats à **long terme** incluent tous les coûts et sont établis à la tonne traitée

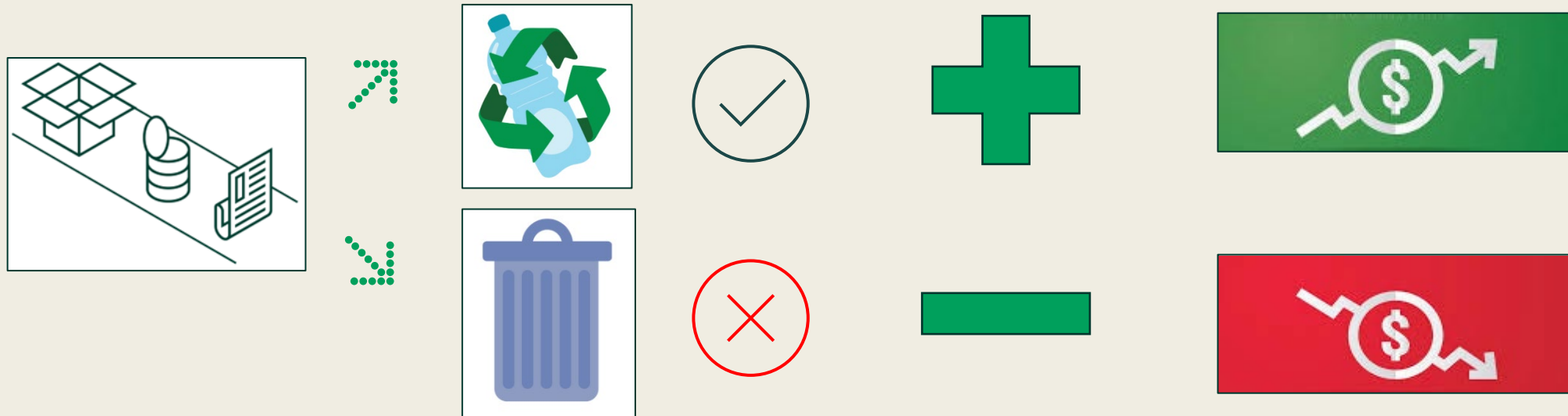
Impacts : Les investissements dans de **nouvelles** infrastructures de tri :

1. Permettent de **réduire les coûts** par tonne traitée par rapport aux installations en fin de vie tout en atteignant des niveaux **de performance élevés**
2. Et en étant plus **résistants aux incidents relatifs aux incendies**

2. Projets d'infrastructure – Pourquoi améliorer la performance ?

→ **Deux mesures de performance** sont considérées dans les centres de tri :

- Un **meilleur taux de captage** génère plus de matières pouvant être **vendues** et **moins de pertes** dans les rejets
- Une **meilleure qualité de ballots** les rend **plus faciles à vendre** et à des prix potentiellement **plus élevés**



2. Projets d'infrastructure - Pourquoi une meilleure résistance aux incidents ?

- Assurer une continuité des services
- Optimiser la performance et la gestion des coûts
 - En moyenne un **feu par semaine** dans la chaîne de valeur de la collecte sélective (collecte, centres de tri et recycleurs) du Québec est causé par des **pile au lithium**
 - Les **nouveaux** centres de tri sont équipés de systèmes de **détection de chaleur** et de **canons-robots** ayant des exigences de protection incendie encore plus grands et offrant une plus grande **résistance aux incidents**



Survol des principales réalisations en 2025

1. Innovation

- Mesure de la performance de six technologies d'intelligence artificielle pour l'audit des matières
- Matières problématiques :
 - évaluation de nombreuses options possibles menant à une entente pour le recyclage des plastiques souples,
 - projet pilote sur la collecte et le recyclage du polystyrène collecté en écocentres,
 - amorce d'un projet sur les petits formats d'emballages avec Circular Materials et Recycle BC.
- Redéfinition des requis pour la traçabilité dans la foulée des demandes de modifications réglementaires

2. Projets d'infrastructure

- Ouverture du nouveau centre de tri de Montréal-Est
- Modernisation du centre de tri de St-Hubert et début des opérations un mois plus tôt que prévu
- Choix du partenaire pour le nouveau centre de tri en Estrie (annonce attendue au début 2026)
- Évaluation d'un nouveau projet pour les plastiques souples (annonce attendue au printemps 2026 pour un démarrage en 2028)

Survol des grands chantiers à l'horizon 2030

1. Innovation

- **2025-30** : essais pilotes en vue de l'utilisation de l'IA pour auditer les matières en continu dans les centres de tri, sensibilisation auprès des parties prenantes et déploiement des technologies.
- **2025-30** : développement de nouveaux débouchés pour les matières problématiques (plastiques souples, PET thermoformé, polystyrène, petits formats, verre fin, etc.)
- **2026-28** : mise en place d'une solution étendue, fiable et auditable de traçabilité

2. Projets d'infrastructure

- **2028** : nouveau Centre de tri en Estrie (annonce attendue au début 2026)
- **2028** : nouveau projet pour les plastiques souples (annonce attendue au printemps 2026)
- **2030+** : évaluation et implantation de nouvelles infrastructures de tri et de surtri en fonction de l'évolution de la matière et des obligations réglementaires

En résumé

La vice-présidence Innovation et projets d'infrastructures de ÉEQ

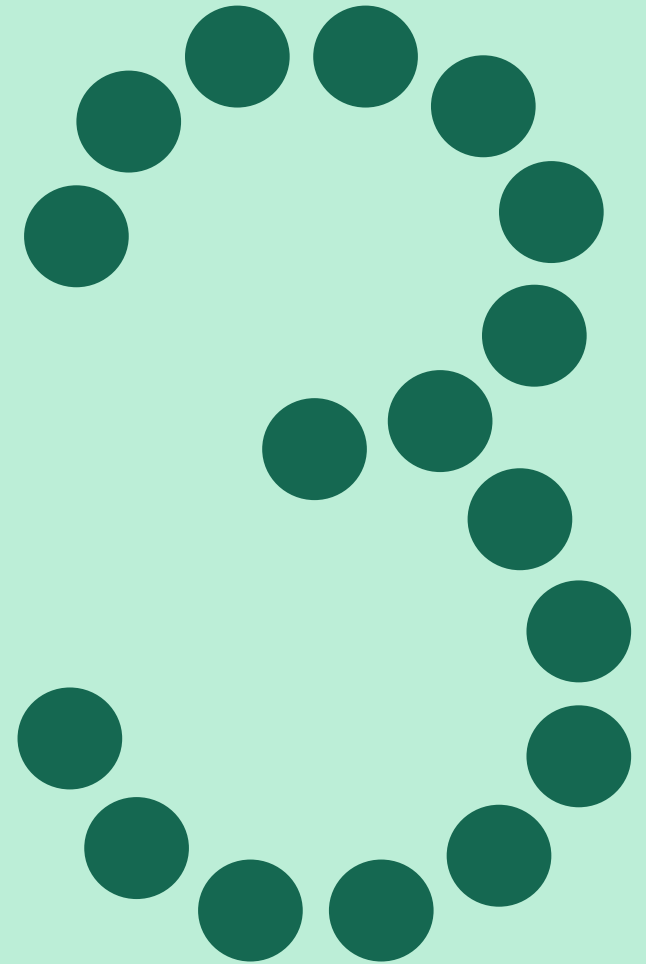


Au service de la REP pour
optimiser les coûts et atteindre
les objectifs réglementaires

Période de questions

pour la vice-présidence Innovation et
projets d'infrastructures

Rappels



Nouvelles responsabilités pour les matières destinées aux commerces interentreprises (“B2B”) : Un premier jalon dès la déclaration 2026



Objectifs de ce premier jalon

- **Renforcer l'équité** entre les producteurs
- Identifier et **démarcher les producteurs** propres à ce secteur
- **Évaluer les quantités** de matières destinées aux ICI déjà incluses dans la collecte sélective

Les producteurs devront déclarer **deux matières** mises en marché dans un **contexte interentreprises (B2B)** lors de la **déclaration 2026**

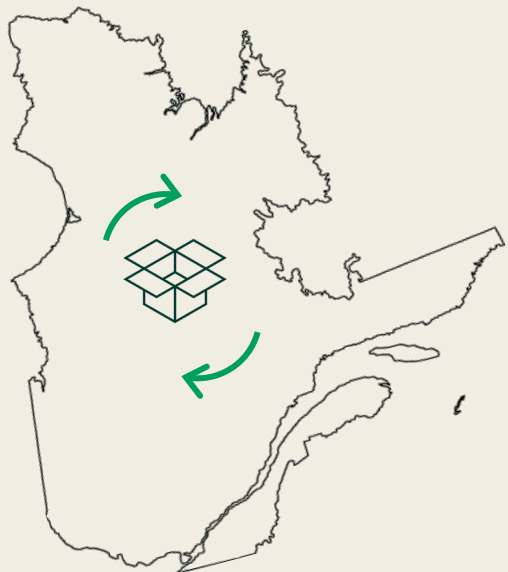
- Le carton ondulé et le carton plat
- Destinés aux commerces et restaurants
- Mis en marché du 1er juillet au 31 décembre 2025 (Q3 et Q4)
- Aucune participation financière ne sera exigée pour ce premier jalon



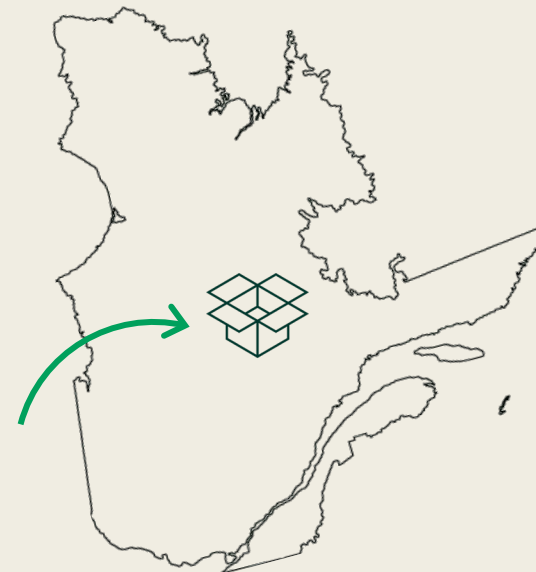
**Un guide préliminaire de la déclaration
sera publié début 2026**

Nouvelles responsabilités pour les matières destinées aux commerces interentreprises (“B2B”) : Qui est responsable de déclarer?

Producteurs, distributeurs et grossistes québécois qui mettent en marché des matières interentreprises destinées à être **déballées au Québec** ou qui en sont les **premiers fournisseurs**



Commerces et restaurants qui importent des matières interentreprises au Québec ou les opérateurs de **plateformes web** dont les produits sont introduits au Québec (avec ou sans place d'affaires au Québec)



Rappel : Information importante sur les modalités en cas de retard de paiement

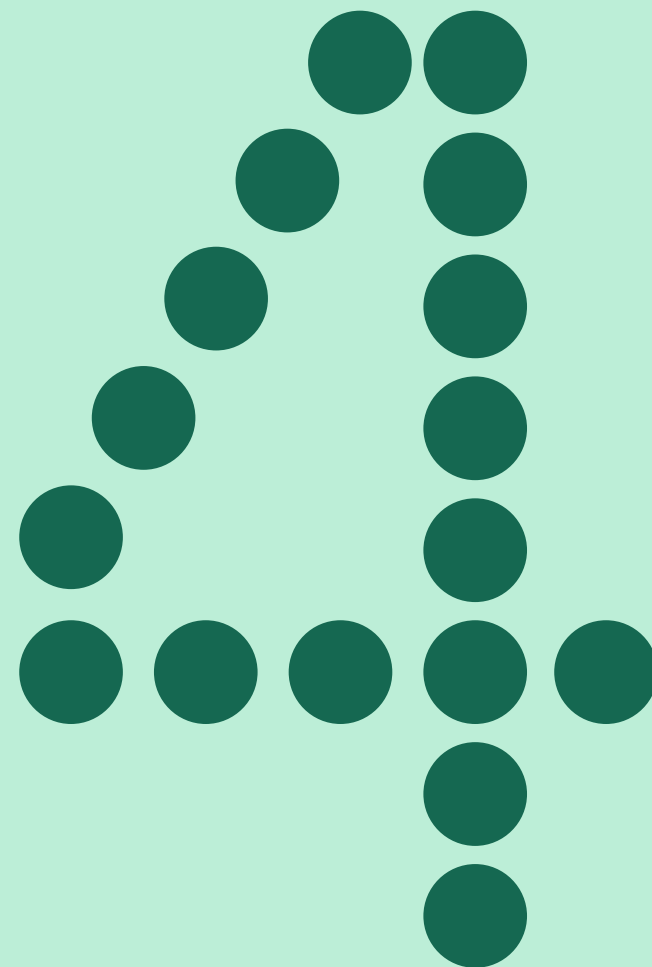
- Si le paiement n'est pas effectué, des **frais d'intérêts** s'ajoutent sur une base **mensuelle**
- Des **frais de 10%** de votre participation financière 2025 seront facturés pour les versements non effectués dans un **délai de 90 jours** après l'échéance

Nous vous encourageons à nous contacter dès maintenant si vous anticipez des difficultés.

Nous pourrions vérifier si une entente de paiement est envisageable.

Notre équipe est là pour vous accompagner : service@eeq.ca

Période de questions



Services aux producteurs :

service@eeq.ca

1 877 987-1491

**Merci d'avoir été des
nôtres et de répondre à
notre sondage !**

